Je trie
dans mon entreprise

BOIS Bois traités TRAITÉS

AUTORISÉS

- Bois colorés
- Panneaux en triplex, multiplex, OSB, MDF, aggloméré et particules (unalite)
- Caisses à fruits et légumes
- Bois imprégnés (traitement pour l'étanchéité, coloration dans la masse…)
- Bois peints
- Bois revêtu de carton, textile ou plastique
- Poteaux de clôtures
- Bois souillés (par exemple bois de coffrage avec déchets de ciment)
- Abris de jardin

NON AUTORISÉS

- Bois d'élagage (troncs, branches et branchages) et les sapins de Noël
- Bois contaminés ou dangereux (bois C)
- Morceaux de bois pourris ou vermoulus

jetriedansmonentreprise.be

Une initiative de valipac